



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2007 B 00487

Numéro SIREN : 411 974 314

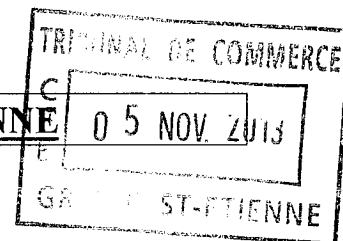
Nom ou dénomination : A.P.E

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2013 sous le numéro de dépôt 6731

20130 703

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

ORDONNANCE

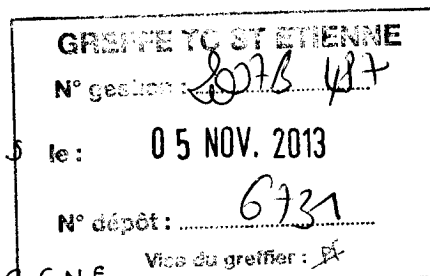


Nous, Olivier BREGERE, Juge, statuant par délégation du Président du Tribunal de Commerce de SAINT- ETIENNE,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons en qualité de commissaire à la transformation:

CABINET VULCA CONSEILS
cabinet d'affaires du Zémith
30 rue de Saurève
63800 COURNON D'AUVERGNE

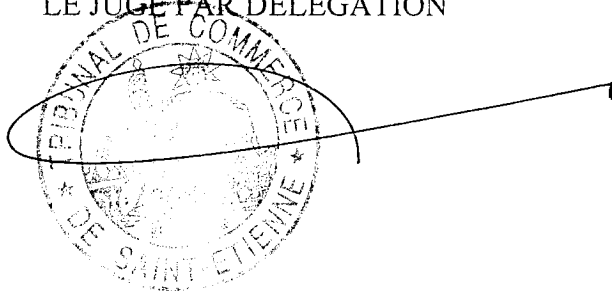


Qui aura, pour mission, d'une part cette mission légale et d'autre part, de l'établissement du rapport sur la situation de la société APE RCS St Etienne 411 974 314, prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce,

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à SAINT ETIENNE, le 04/11/2013

LE JUGE PAR DELEGATION



2€

XR48579

2€

KC48579

2€

XP48579

1€

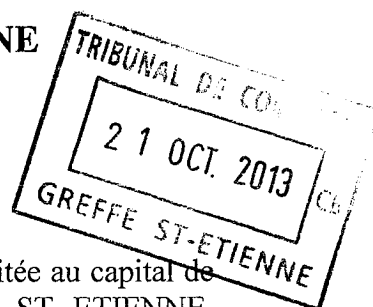
AT98709

APE**Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros****Siège social : 13, rue Martin d'Aurec, 42000 ST ETIENNE****RCS ST ETIENNE 411 974 314**

**REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST ETIENNE**

Le soussigné Eric LA ROSA,
demeurant 13, rue Martin d'Aurec, 42000 ST ETIENNE,

Agissant en qualité de gérant de la société APE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social 13, rue Martin d'Aurec, 42000 ST ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS ST ETIENNE 411 974 314,



A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Monsieur Eric LA ROSA, associé unique de la société APE envisage sa transformation en société par actions simplifiée comportant un seul associé. En application de l'article L. 224-3 du Code de commerce, cette transformation ne pourra être décidée que sur présentation par un ou plusieurs commissaires d'un rapport sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers.

Le même article dispose que le commissaire à la transformation peut être chargé de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce, et que dans ce cas, un seul rapport serait rédigé.

C'est pourquoi le soussigné ès-qualités sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner en qualité de Commissaire à la transformation le cabinet VULCA CONSEILS, sis Centre d'Affaires du Zénith, Immeuble Arche B, 30, rue de Sarliève, 63800 Cournon D'Auvergne en vue de l'accomplissement de la mission légale définie ci-dessus.

10€

NY76257

2€

KD48579

Présentée à ST ETIENNE
Le 18 octobre 2013

2€

TP48579

ERIC LA ROSA
Gérant

10€

CK76257

2€

UP48579

2€

GC48579